



Le [décret n°2021-1681 du 16 décembre 2021](#) qui précise et organise la fin du régime indemnitaire actuel des agents de la filière technique du MTE, du MCTRCT et du MM, vient d'être signé. **La Ministre a ainsi modifié, *a posteriori* et unilatéralement, les modalités de versement de l'ISS due au titre de 2020.**

Au lieu d'être versée en 2021, son versement est retardé à 2022 et étalé sur six années !

Ce décalage a pour conséquence :

- une dévalorisation des sommes dues (par absence de réactualisation annuelle de la dette), alors que l'inflation atteint des niveaux vertigineux,
- l'absence de garantie du paiement intégral de cette dette, du fait de son financement pluriannuel, reposant uniquement sur la confiance en nos interlocuteurs à ne pas le remettre en cause ultérieurement,
- des conséquences fiscales non compensées pour les agents bénéficiant de dispositifs sous conditions de revenus.

Cette mesure subie est scandaleuse !

Plus largement, le passage au RIFSEEP des agents la filière technique du MTE, du MCTRCT et du MM s'inscrit dans la même ligne que la loi dite « transformation de la fonction publique ». Cette loi, à l'origine des lignes directrices de gestion (mobilité et promotion), a réduit le dialogue social à sa plus simple expression.

Aujourd'hui sur la question des promotions, des mobilités, le pouvoir de nos directions locales est hégémonique.

Cette gestion induit opacité, in-équité et clientélisme !

La CGT exige la transparence !

La CGT a d'ailleurs revendiqué (Cf. Courrier du 22 juin 2021 adressé à notre direction) la mise en place au sein de la DDTM de l'Aude d'une instance de concertation locale, garante du dialogue social.

Notre direction a donné une suite favorable à notre demande en réunissant le 7 septembre dernier cette instance informelle.

Certes, nous saluons la démarche de notre Directeur toutefois le compte n'y est pas !

Les résultats des promotions au titre de 2022 qui viennent d'être publiés sont là pour en témoigner.

Avec la fin de cette compétence attribuée aux CAP locales et nationales, il se confirme qu'il s'agit bien d'une attaque sans précédent contre les **droits** des agents.

Parmi ces droits, figurent celui de l'information, du suivi du dossier personnel relatif au déroulement de carrière mais aussi du droit syndical et notamment du mandat des représentants du personnel en nous donnant les moyens de l'exercer.

La CGT milite pour que ces droits demeurent et perdurent !

Ainsi, la CGT a officiellement demandé à la direction, le 21/12/21, que les propositions d'avancement 2022 au sein de la DDTM de l'Aude nous soit communiquées.

Notre direction a refusé notre demande !

Être transparent, c'est créer un contexte qui permette de comprendre, d'analyser et d'expliquer les décisions qui ont été prises.

Masquer la réalité, faire passer des intuitions pour des certitudes ne peuvent qu'avoir un effet catastrophique sur les relations de confiance. Il serait bien plus efficace de s'appuyer sur l'intelligence collective et le dialogue social, afin de construire ensemble un futur positif.

Décider unilatéralement en pensant tout maîtriser ne peut que conduire à des situations conflictuelles et néfastes pour l'ensemble du collectif de travail !

Ce mode de fonctionnement déployé depuis plusieurs années dans notre structure est brutal, « barbare » et conduit à créer un climat délétère.

Face aux évolutions structurelles que nous avons connues et aux pratiques managériales mises en place, nous devons résister. **Nous devons combattre tout ce qui conduit à la destruction systématique du lien social.**

Nos « managers », comme ils aiment à s'appeler, n'ont de cesse de diviser pour mieux régner. **Ils favorisent ainsi au sein de notre collectif de travail l'individualisme, et le corporatisme au détriment du mieux être au travail.**

Résistons !!

La CGT appelle l'ensemble des organisations syndicales de la DDTM à faire front commun pour défendre nos droits, nos statuts et plus largement le service public.

Les représentants de la CGT de la DDTM de l'Aude se tiennent à votre disposition.

N'hésitez pas à nous contacter, nous saurons vous accompagner et porter vos revendications avec force et conviction.

Nous vous souhaitons de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année et vous donnons rendez vous en 2022.

**Le conseil syndical
CGT de la DDTM de l'Aude**